

Cependant, nous voulons que le Comité sache que l'Association des scouts approuve de tout cœur son travail en vue de débarrasser le pays de cette influence corruptrice pour la jeunesse.

De Son Excellence M<sup>sr</sup> William J. SMITH,  
évêque de Pembroke,  
Ontario,

Je vous écris pour vous féliciter très sincèrement de l'effort splendide que vous déployez pour faire disparaître de nos librairies et autres magasins les livres, magazines et périodiques indécents, orduriers, pernicieux ou pornographiques.

Puisse Dieu couronner vos efforts d'un éclatant succès afin que, par suite de votre enquête, le pays soit doté d'une loi qui rende coupable d'un délit criminel quiconque publie, importe ou offre en vente ces publications immorales et ordurières, qui ne méritent même pas le nom de littérature.

Je suis certain que tous les gens de bonne volonté, et ils sont l'immense majorité au Canada, sans distinction de race, de croyance ou de couleur, vous donneront généreusement leur appui dans la campagne que vous poursuivez pour aider les parents et les instituteurs, les familles et les écoles à protéger les mœurs de notre jeune génération.

Du rév. H. HAMILTON,  
président, Canadian Executive,  
Free Methodist Church in Canada,  
7 Fourth Street, East,  
Collingwood (Ontario).

En réponse à votre récente lettre m'informant de la formation d'un comité du Sénat qui enquêtera sur la publication des imprimés orduriers, je désire vous dire que, même si nous ne présentons pas de mémoire sur la question maintenant, nous sommes unanimes à appuyer chaleureusement la nomination d'un tel comité auquel nous souhaitons tout le succès possible dans son enquête.

Le besoin de cette enquête est évident pour tous les citoyens honnêtes qui jettent un coup d'œil sur les magazines de nos étalages. Il suffit de regarder les couvertures de plusieurs de ces publications.

Les photos de danseuses de ballet qui paraissent dans nos publications font rougir quand on pense que cela est présenté comme de l'art.

Au cours de voyages, nous avons acheté à l'occasion des livres petit format en vente dans les pharmacies et aux étalages de journaux au prix de 25 et 50 cents. Les deux dernières fois, nous les avons brûlés après avoir lu deux ou trois chapitres. Nous croyons que ces étalages d'imprimés populaires ont besoin d'une épuration.

Nous suivrons avec intérêt les travaux de votre comité et sommes prêts à seconder par tous les moyens possibles votre splendide effort.

De Son Excellence M<sup>sr</sup> R. H. DIGNAN,  
évêque de Sault-Sainte-Marie,  
Ontario.

C'est avec des sentiments de très sincère approbation que nous avons appris la nomination d'un comité du Sénat qui enquêtera sur la vente et la distribution de la littérature ordurière.